

COMMUNE DE VIC LE FESQ

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2015

Conseil municipal		L'an deux mille quinze, et le 6 novembre à 19 h 15, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de José MONEL, Maire, à la suite de la convocation adressée par lui le 02/11/2015 et affichée le 02/11/2015.
Membres afférents	11	
Membres en exercice	11	
Membres présents	11	

Présents : José MONEL, André GABILLON, Laurence BEAUD-FESQUET, Carole LECLERE, Véronique MARTINEZ, Isabelle SIMON, Christophe BEAUD, Gilles BARTHELEMY, Gabriel FERRER, Claude FIORINO, Bruno PERRIN.

Absent(s) excusé(s) : néant

Secrétaire de séance élu(e) : Carole LECLERE

1. Approbation procès-verbal conseil municipal du 1^{er} octobre 2015

➤ *Adopté à l'unanimité*

2. Budget assainissement : décision modificative

➤ *Oui à l'unanimité*

3. SAUR : actualisation tarif des redevances

	avant	après
Part fixe	68 €	70 €
Prix du m ³	0,85 €	0,95 €

4. Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Nord Sommiérois : adhésions des communes d'Aigremont et de Montagnac

➤ *Oui à l'unanimité*

5. Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Gard : projet du schéma

Dans le cadre de la loi Notre, maintien des syndicats :

❖ Syndicat Mixte de Défense de la Forêt du Sommiérois

❖ Syndicat Mixte d'Electricité du Gard

❖ Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vidourle et de ses Affluents

➤ *Oui à l'unanimité*

6. Bibliothèque municipale : règlement intérieur

➤ Point reporté au prochain conseil municipal

7. Bibliothèque municipale : Convention portant soutien à la création et au fonctionnement d'une bibliothèque municipale, intercommunale ou d'intérêt communautaire

➤ *Oui à l'unanimité ainsi que le « désherbage » des livres*

8. Bâtiment de l'école : rénovation de la façade

➤ *Oui à l'unanimité*

9. Place du temple : éclairage

➤ *Report au prochain conseil municipal en attendant un devis global des zones d'ombres du village*

10. Syndicat Mixte d'Electricité du Gard : borne de recharge pour véhicules électriques

La commune a été retenue pour mettre une borne de recharge à La Nouvelle sur le domaine public. Le coût pour la commune est de 500 € en investissement et de 200 € / an pour le fonctionnement.

➤ *Report au prochain conseil municipal*

11. Service technique : acquisition d'un engin de travaux publics

- *Accord à l'unanimité pour l'achat d'une pelleteuse avec la conservation du tracteur et de l'épareuse*
- 12.** Foyer communal : projet rénovation de l'intérieur
 - *Accord à l'unanimité pour demander plusieurs devis pour la réfection et l'agrandissement (côté et devant) du foyer*
- 13.** Questions diverses
 - Intempéries 2014
 - Monsieur le Maire a obtenu la somme de 116 000 € de subvention pour la réfection des chemins – Le montant des dégâts avaient été estimés à 118 000 €.
Les travaux de réfection des chemins abimés seront réalisés prochainement.
 - Création d'une commission des chemins : Mr. Claude FIORINO, Mme Véronique MARTINEZ, Mr. Gabriel FERRER, Mr. Gilles BARTHELEMY, Mme Carole LECLERE.

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,
José MONEL.